



## Stratégie Union européenne 2020 Avis d'Energie-Cités<sup>1</sup>

### Faire de la *Convention des Maires* le test d'une gouvernance multi-niveaux réussie dans le domaine énergétique et climatique

Janvier 2010

#### Aspects généraux

1 - Le document proposé par la Commission européenne<sup>2</sup> indique que *"la stratégie UE 2020 est conçue pour succéder à l'actuelle stratégie de Lisbonne"*.

2 - Selon la Commission, *"le défi consiste à passer à une économie de marché sociale durable"*, laquelle se définit comme *"une économie solidaire, plus intelligente et plus verte"*. Cela *"exigera une coordination accrue des stratégies, une amélioration des synergies grâce à une réelle subsidiarité, ainsi qu'un partenariat renforcé entre l'UE et les États membres en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques"*. Pour y parvenir, elle invite à *"exploiter pleinement le marché unique, situer l'UE 2020 dans un contexte global [de mondialisation], et de soutenir la croissance en utilisant pleinement le pacte de croissance et de stabilité"*.

3 - Le processus annoncé indique que *"le Conseil européen de printemps 2010 devrait lancer la stratégie pour les cinq prochaines années sur la base d'une proposition de la Commission (...) Le Conseil européen devrait fixer un petit nombre d'objectifs prioritaires et définir les actions correspondantes à mettre en œuvre en partenariat, au niveau tant de l'UE que des États membres."* L'objectif de la consultation est de contribuer à la proposition de la Commission au Conseil.

4 – Enfin, le document note que *"la vision de l'UE 2020 nécessitera un soutien actif de la part des parties prenantes, tels que les partenaires sociaux et la société civile"*.

#### Commentaires d'Energie-Cités

**Proposer une stratégie de moyen terme pour l'UE est une initiative bienvenue** tant il est indispensable de **redonner espoir et enthousiasme aux citoyens déçus d'une Europe essouffée**. La très faible participation aux élections du Parlement européen, les difficultés qui ont précédé l'approbation du Traité constitutionnel, les égoïsmes nationaux, les conditions particulièrement opaques qui ont conduit aux nominations des plus hauts responsables européens, enfin l'échec humiliant de Copenhague, font courir de très grands risques à l'Europe. Cependant, pour y parvenir la **méthode** sera déterminante et plusieurs conditions semblent devoir être réunies :

**1 – L'Europe doit se doter d'une vision de plus long terme (2030-2050)** sur laquelle toute politique publique de court et moyen terme doit être articulée afin d'éviter de nous engager dans des impasses. Les transformations du Monde et de l'Europe durant les prochaines décennies seront probablement beaucoup plus profondes que le document de la Commission le laisse entendre. Nous sommes entrés dans un monde de très grandes incertitudes qui engendrent des angoisses collectives et risquent d'ouvrir la voie aux extrémismes. Les citoyens ont besoin de savoir la direction dans laquelle on leur propose de se diriger, de comprendre à quoi l'Europe leur est utile et indispensable.

**2 – L'Europe doit changer son rapport aux citoyens, à la société civile et aux institutions de proximité que sont les municipalités et les régions.** Il s'agit non seulement d'en appeler au *"soutien des parties prenantes"* à la Stratégie de l'UE, mais de rechercher leur adhésion, leur participation à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. La confiance envers les institutions européennes doit être restaurée sans craindre un minimum d'analyse critique du passé. Proclamer que *"[la stratégie de Lisbonne] a constitué la stratégie de réforme de l'UE pour la décennie écoulée et a aidé l'UE à résister à la crise récente"* n'annonce pas le retour de confiance attendu. Si la *Stratégie de Lisbonne* avait atteint – ou même approché - son but énoncé en 2000, à savoir faire de l'Europe *"l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde à l'horizon 2010"*, l'UE n'aurait pas offert le spectacle, à Copenhague, d'une Europe

<sup>1</sup> [www.energie-cites.eu](http://www.energie-cites.eu)

<sup>2</sup> [http://ec.europa.eu/dgs/secretariat\\_general/eu2020/consultation\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/dgs/secretariat_general/eu2020/consultation_fr.htm)

marginalisée, même ignorée, qui plus est sur le sujet du Climat où elle avait cru marquer des points significatifs<sup>3</sup>.

**3 - L'Europe doit changer de style, devenir plus compréhensible.** Les leçons du Traité constitutionnel doivent être tirées. L'Europe doit réapprendre à parler aux citoyens et se faire comprendre d'eux. On peut douter que des formules du type : *"Le but de la Commission est de voir l'Europe jouer un rôle de premier plan, soutenir la concurrence et prospérer grâce à une économie fondée sur la connaissance, connectée, plus verte et qui n'exclut personne, reposant sur une croissance forte et durable et générant de forts taux d'emploi et de progrès social"* suffisent à une telle ambition. Ni que les recettes proposées, par exemple invitant à *"exploiter pleinement le marché unique, situer l'UE 2020 dans un contexte global [de mondialisation], et de soutenir la croissance en utilisant pleinement le pacte de croissance et de stabilité"* soient les réponses attendues.

**En conclusion**, malgré quelques pistes nouvelles proposées, le document nous semble manquer de souffle, d'enthousiasme et d'ambitions. Il n'ouvre malheureusement pas la voie à un renouvellement des pratiques qui serait à la mesure des enjeux. Or, on ne peut se permettre une Stratégie de Lisbonne bis !

### **Aspect particulier : la question énergétique et climatique**

1 - Dans le chapitre intitulé, **"Créer une économie compétitive, connectée et plus verte"** la Commission indique notamment que :

- *"l'Europe doit rester compétitive dans un monde futur où les **prix de l'énergie** seront relativement élevés, où des **restrictions sur les émissions de carbone** seront imposées et où la **concurrence en matière de ressources** sera considérablement accrue.*
- *"une utilisation **plus efficace des ressources, dont l'énergie**, et l'application de nouvelles technologies plus vertes stimuleront la croissance, créeront de nouveaux emplois et services (...), ainsi qu'à atteindre ses objectifs environnementaux et **climatiques**.*

Pour y parvenir, **"il convient d'utiliser les matières premières dans l'économie de manière plus efficace et de devenir plus productif en réduisant la pression sur les ressources"**.

2 - Soutenant que *"d'ici 2030, l'UE devra remplacer la moitié de ses centrales électriques"*, la Commission ajoute que **"si nous prenons dès à présent les bonnes décisions stratégiques en matière d'investissement, deux tiers de notre production d'électricité pourraient être à faible émission de carbone et plus sûrs vers le début des années 2020."**

3 - *"Dans ce contexte, poursuit la Commission, la mise en place d'un **super-réseau européen de l'électricité** augmentera de manière considérable la **part de l'électricité issue de sources renouvelables** ainsi que celle de la **production décentralisée**. L'amélioration de l'**efficacité énergétique** sera également **indispensable** car **c'est le moyen le moins coûteux de réduire les émissions** tout en renforçant l'**indépendance énergétique** de l'Europe."*

#### Commentaires d'Energie-Cités

1 - **Energie-Cités se félicite de voir la question énergétique abordée dans le document**, d'autant que le document ne balaie qu'un nombre réduit de domaines. Nous espérons donc que l'énergie figurera parmi le petit nombre d'objectifs prioritaires qui seront proposés au Conseil. Cependant, en dépit d'un diagnostic réaliste (*"les **prix de l'énergie** seront relativement élevés, des **restrictions sur les émissions de carbone** seront imposées et la **concurrence en matière de ressources** sera considérablement accrue"*), le document s'en tient encore à des considérations très générales, davantage contextuelles que susceptibles d'encourager à **revisiter toutes les politiques sectorielles** de l'Union et des Etats-membres dans le sens d'une Europe à haute qualité de vie, à faible consommation d'énergie, à fort contenu en énergies renouvelables et à faible niveau d'émissions, de rejets et de déchets.

2 - En dehors de l'invocation - désormais récurrente mais faiblement suivie d'effets - à *"l'efficacité énergétique comme moyen le moins coûteux"*, les seuls deux cas évoqués concernent **l'offre d'énergie**, et uniquement **l'électricité** qui ne représente pourtant que 20% de l'énergie finale consommée. Cela reflète la forte influence de l'industrie de l'énergie auprès de la Commission et la façon dont, dans les faits, les actions

---

<sup>3</sup> *"L'objectif pour l'Europe de devenir la zone du monde la plus compétitive et innovante, n'a de sens que s'il est apprécié sous l'angle d'une croissance durable, c'est-à-dire économe de ressources fossiles, maîtrisant ses rejets et déchets liés à la transformation de l'énergie. L'enjeu pour l'Europe est de proposer au monde un modèle énergétique" (consommation et production) qui soit reproductible à l'échelle de la planète (extrait d'une opinion d'Energie-Cités, janvier 2005). Cette opinion reste naturellement valable, en particulier après Copenhague.*

sur **la demande** (chauffage, déplacement, production alimentaire, etc.) sont reléguées au second plan<sup>4</sup>, voire délaissées comme ce fut le cas pour le Plan de Relance Economique Européen adopté en 2009. Quant aux exemples cités, ils sont **confus, contradictoires, voire irréalistes** au regard des positions traditionnellement défendues par la Commission. Par exemple :

- que signifie réellement *“produire deux-tiers de l’électricité à faible émission carbone vers le début des années 2020”*? Y-a-t-il une stratégie pour cela ? Qu’englobe *“faible émissions ?”* Qu’est-ce que le *“début des années 2020”* ?
- en quoi la *“production décentralisée d’électricité”* appelle à la création d’un *“super-réseau européen”* alors que le principe de la production décentralisée repose principalement sur l’utilisation prioritaire des réseaux de distribution - et de collecte, accroissant ainsi la disponibilité des grands réseaux de transport pour les grands échanges intra-européens ?

**3 – La Stratégie de l’UE devra prendre en compte la ‘‘cohésion territoriale’’**, désormais inscrite dans le Traité de l’UE, y compris dans sa partie énergétique. Par exemple, la construction de filières locales d’approvisionnement énergétique renouvelable doit pouvoir trouver sa place aux côtés des principes du marché intérieur de l’électricité et du gaz. **La responsabilisation des territoires** vis-à-vis de leur approvisionnement énergétique devra être considérée, notamment sous l’angle de la durabilité de leur économie locale, des emplois locaux et de la limitation de leur vulnérabilité énergétique.

4 - Le document, publié deux semaines avant l’ouverture de **la COP15, ne mentionne même pas le processus**. Il ne se place donc pas dans la logique d’objectifs ambitieux en matière de climat qui auraient résulté d’une négociation réussie à Copenhague. Est-ce parce que la Commission n’y croyait pas vraiment ? Ou parce qu’elle continue à penser que les stratégies économiques d’une part, et écologiques d’autre part doivent demeurer séparées alors qu’elles n’ont jamais été aussi interdépendantes<sup>5</sup> ? La Stratégie de l’UE ne peut se limiter à vouloir une *“économie plus verte”*. Elle devra contribuer pleinement à l’atteinte des objectifs énergétiques et climatiques, pas seulement parce qu’il s’agirait d’une contrainte, mais parce que c’est **une opportunité unique de repenser** notre mode de développement, nos modes de vie et les bases de notre économie. C’est à ce prix que la Stratégie de l’UE sera *responsable* vis-à-vis des générations futures et des peuples démunis.

**5 – La société européenne est prête relever de tels défis**. Moins d’un an après l’adoption du Paquet Energie-Climat (décembre 2008), plus de 1000 municipalités européennes s’étaient déjà engagées – au travers de la **Convention des Maires** - pour atteindre et dépasser les objectifs de l’UE de façon volontaire sur leurs territoires. Elles seront rapidement 2000, 3000, 10 000. Y-a-t-il autant d’exemples d’une telle mobilisation non seulement pour *soutenir* une décision européenne, mais pour se déclarer volontaires à sa mise en œuvre ? Toute stratégie de l’UE devra prendre en compte les capacités –et de façon croissante – le désir de changement de la société européenne. La **Convention des Maires** doit pouvoir servir de **test à une gouvernance<sup>6</sup> multi-niveaux réussie** dans le domaine énergétique et climatique, dans laquelle les **Villes doivent avoir toute leur place**. Energie-Cités est prête à faire des propositions en ce sens.

---

<sup>4</sup> On dit qu’il faut renouveler la moitié des centrales de production d’ici 2030. Mais quel serait ce chiffre si une politique active d’économie d’électricité voyait le jour ?

<sup>5</sup> Le document mentionne pourtant *“l’interdépendance entre les différentes politiques, ainsi qu’entre les politiques et instruments et l’importance de politiques intégrées en vue de la réalisation des objectifs généraux”*

<sup>6</sup> Le document appelle à la prise en compte de *“l’interdépendance entre les différents niveaux de pouvoir (UE, États membres, régions, partenaires sociaux, soit une gouvernance à plusieurs niveaux)”*.